



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 24 mai 2016

– **23^e** –

- PRÉSENTS :**
- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
 - M. Ben Valkenburg, vice-président
 - Mme Violaine Cousineau
 - M. Kenneth George
 - Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
 - M. Jocelyn Pauzé
- Sont aussi
présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général par intérim
 - M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
 - MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion
des personnes et des pratiques d'encadrement
Maurice Lachance, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
 - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 1
Louis Bienvenue, directeur au Bureau de soutien à la gestion
des établissements du secondaire, unité 2
 - Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 3
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 5
 - M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
 - Mme Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
 - M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
 - MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles
René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle
Gérald Gauthier, directeur adjoint aux Services éducatifs
 - Mme Claudette Lechasseur, coordonnatrice du Bureau des
communications

Mmes Annie Bourgeois, représentante du Bureau de projets
institutionnels
Marisol Pelletier, coordonnatrice, Audit interne
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

Déclaration de la présidente

La présidente rappelle aux membres du comité exécutif que la soirée des Extras, qui vise à rendre hommage à des élèves du secondaire, jeunes et adultes, en leur remettant un prix ou une bourse pour leurs efforts et leur persévérance, se déroulera le 25 mai à l'école Le Plateau.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) École Joseph-Charbonneau – dégât d'eau
 - b) Économie d'énergie
 - c) Plans de l'effectif adoptés à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016
 - d) Défilé Émergence à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM)
 - e) CoOpéra
 - f) Exercice de confinement
- ajouter les articles suivants :
 - A-29-1757 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – demande de congé à temps plein sans traitement
 - A-29-1758 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – nominations par recommandation de poste de cadre – année 2016-2017

- A-31-3037 Service des ressources financières – Académie Dunton – remplacement du chauffage – appel d’offres 25-2334P – attribution d’un contrat
- A-31-3044 Service des ressources financières – école Saint-Marc – réfection de l’enveloppe – phase I – appel d’offres 25-2336P – attribution d’un contrat

– ajouter l’article suivant sous la rubrique Information :

- c) A-11-57 Services éducatifs – cours d’été 2016 et examens de reprise

L’ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l’ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016
- 3- Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016 :
 - a) Complément d’information au rapport A-31-3021 – Service des ressources financières – école Saint-Louis-de-Gonzague – réfection de la maçonnerie – phase 3 – appel d’offres 25-2327P – attribution d’un contrat
 - b) Complément d’information au rapport A-31-3022 – Service des ressources financières – école FACE – réfection des toilettes – phase 1 – appel d’offres 25-2328P – attribution d’un contrat
 - c) Complément d’information au rapport A-31-3031 – Service des ressources financières – école Louis-Riel – réfection de l’enveloppe – phase 5 – appel d’offres 25-2331P – attribution d’un contrat
- 4- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016 :
 - a) Complément d’information au rapport A-34-2564 – Service du secrétariat général – rapport A-34-2564 – 40^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – « L’école publique : une oeuvre collective » – 3 et 4 juin 2016 – Campus Notre-Dame-de-Foy – Saint-Augustin-de-Desmaures – participation
- 5- Affaires nouvelles :
 - a) École Joseph-Charbonneau – dégât d’eau
 - b) Économie d’énergie

- c) Plans de l'effectif adoptés à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016
 - d) Défilé Émergence à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM)
 - e) CoOpéra
 - f) Exercice de confinement
- 6- Dossiers récurrents :
- a) Plan Réussir
 - b) Budget 2015-2016
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
 - e) Transformation organisationnelle
- 7- Rubrique des commissaires-parents
- 8- DG-01-297 Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2015
- 9- DG-01-298 Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2015
- 10- DG-01-299 Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2015
- 11- DG-02-327 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal – achat d'équipements informatiques
- 12- A-29-1726 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé
- 13- A-29-1730 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

- 14- A-29-1732 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé autofinancé dans le cadre d’un plan à traitement différé
- 15- A-29-1733 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement
- * 16- A-29-1743 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe pour l’année scolaire 2016-2017
- * 17- A-29-1746 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé sans traitement à temps partiel dans le cadre d’une retraite progressive
- 18- A-29-1747 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement
- 19- A-29-1748 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement
- 20- A-29-1749 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé autofinancé dans le cadre d’un plan à traitement différé
- 21- A-29-1750 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé autofinancé dans le cadre d’un plan à traitement différé
- 22- A-29-1751 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement
- * 23- A-29-1753 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel enseignant – demandes de congé sans traitement à temps plein en dérogation à la Politique de congés pour l’année scolaire 2016-2017

- * 24- A-29-1754 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – congé à temps partiel dans le cadre d’une retraite progressive
- 25- A-29-1756 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement
- 26- A-29-1757 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – demande de congé à temps plein sans traitement
- * 27- A-29-1758 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – nominations par recommandation de poste de cadre – année 2016-2017
- 28- A-31-3015 Service des ressources financières – inspection, entretien, réparation et remplacement des extincteurs portatifs, des armoires d’incendie, des boyaux d’incendie et des raccords pompiers – appel d’offres 15-133P – attribution d’un contrat
- 29- A-31-3023 Service des ressources financières – immeuble « 5642, rue Clark » – réfection complète de la toiture – appel d’offres 25-2329P – attribution d’un contrat
- 30- A-31-3037 Service des ressources financières – Académie Dunton – remplacement du chauffage – appel d’offres 25-2334P – attribution d’un contrat
- 31- A-31-3038 Service des ressources financières – école Rosalie-Jetté – remplacement des chaudières et de la plomberie – appel d’offres 25-2335P – attribution d'un contrat
- 32- A-31-3044 Service des ressources financières – école Saint-Marc – réfection de l’enveloppe – phase I – appel d’offres 25-2336P – attribution d’un contrat
- 33- A-31-3055 Service des ressources financières – service d’approvisionnement en gaz naturel – appel d’offres 24-324P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une première année additionnelle
- 34- A-31-3061 Service des ressources financières – fourniture sur demande de matériel d’éducation physique – appel d’offres 28-172P – attribution d’un contrat

- 35- A-33-947 Service des ressources matérielles – école Alphonse-Desjardins, annexe – honoraires supplémentaires dans le cadre de la réfection de l’enveloppe du bâtiment
- 36- A-34-2568 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 37- A-34-2569 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 38- A-34-2571 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 39- Information :
 - a) DG-02-325 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – état de situation de l’École des métiers de l’horticulture de Montréal
 - a) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l’année 2015-2016 à la formation générale des jeunes
 - b) A-11-57 Services éducatifs – cours d’été 2016 et examens de reprise
- 40- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l’instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l’unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 mai 2016.

3. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016

- a) Complément d’information au rapport A-31-3021 – Service des ressources financières – école Saint-Louis-de-Gonzague – réfection de la maçonnerie – phase 3 – appel d’offres 25-2327P – attribution d’un contrat

Un document est déposé.

- b) Complément d'information au rapport A-31-3022 – Service des ressources financières – école FACE – réfection des toilettes – phase 1 – appel d'offres 25-2328P – attribution d'un contrat

Un document est déposé.

- c) Complément d'information au rapport A-31-3031 – Service des ressources financières – école Louis-Riel – réfection de l'enveloppe – phase 5 – appel d'offres 25-2331P – attribution d'un contrat

La présidente ainsi que Mme Marie-José Mastromonaco remercient le Service des ressources matérielles pour les compléments d'information fournis en lien avec les travaux en cours dans les écoles Saint-Louis-de-Gonzague, FACE et Louis-Riel.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016

- a) Complément d'information au rapport A-34-2564 – Service du secrétariat général – 40^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – « L'école publique : une oeuvre collective » – 3 et 4 juin 2016 – Campus Notre-Dame-de-Foy – Saint-Augustin-de-Desmaures – participation

La présidente mentionne qu'il faut ajouter le nom de M. Steve Ouellet à titre de représentant des commissaires-parents au congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec. Un rapport de nomination additionnel sera rédigé.

5. Affaires nouvelles

- a) École Joseph-Charbonneau – dégât d'eau

En raison d'un dégât d'eau survenu dans la cuisine et la cafétéria de l'école Joseph-Charbonneau, une lettre sera transmise aux parents afin de leur demander de prévoir des repas pour le dîner de leurs enfants d'ici à ce que les lieux redeviennent fonctionnels. Pour sa part, M. Kenneth George souligne que les services éducatifs de l'école ont été maintenus malgré cet accident.

- b) Économie d'énergie

Mme Marie-José Mastromonaco souhaite obtenir de l'information au regard de l'échéancier dans le dossier de l'économie d'énergie. M. Roger Lalonde, coordonnateur au Bureau des approvisionnements, mentionne que les soumissions ont été ouvertes la semaine dernière et que l'octroi d'un contrat pour ce dossier est prévu d'ici la fin du mois de juin 2016.

- c) Plans de l'effectif adoptés à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016

La présidente souhaite obtenir le portrait définitif en ce qui a trait aux postes qui ont été abolis à la suite de l'adoption des plans de l'effectif à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016. Le Service de la gestion des personnes et du développement des compétences remettra un rapport à cet effet sous peu.

d) Défilé Émergence à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM)

La présidente fait état de la très grande qualité du spectacle présenté lors du défilé Émergence organisé par l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, auquel ont pris part les élèves de l'école Pierre-Dupuy en tant que mannequins.

Par ailleurs, la présidente souligne la très belle collection de vêtements réalisée par les élèves de l'EMFM. Elle demande au Bureau des communications de voir à publier l'évènement pour les prochaines années et de s'assurer de mettre en lien, sur les différentes plateformes, les photos et vidéos de cette soirée.

Au cours de la soirée, cinq anciens élèves ont été honorés pour leur carrière à la suite de leur formation à l'EMFM. La présidente demande au Service des communications de mettre les capsules vidéos de ces anciens élèves sur le site de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

e) CoOpéra

Mme Violaine Cousineau a assisté à la représentation des élèves des écoles du Sud-Ouest qui prennent part au projet coOpéra. Elle souligne qu'il s'agissait d'un très beau spectacle et souhaite que ce projet reçoive le soutien nécessaire pour assurer sa continuité.

f) Exercice de confinement

Mme Violaine Cousineau mentionne que les parents des écoles du Sud-Ouest ont relancé la question des exercices de confinement. Elle souhaite obtenir de l'information à ce sujet. À cet égard, M. Robert Gendron informe les membres du comité exécutif qu'un comité d'experts sera constitué sous peu afin de réfléchir sur les modalités à retenir pour les exercices de confinement selon les différents ordres d'enseignement.

Pour sa part, la présidente rappelle que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que ces exercices relèvent de la responsabilité des conseils d'établissement. Elle souhaite que la CSDM puisse fournir à ces derniers des balises au regard des différentes actions prévues dans le plan des mesures d'urgence. Mme Catherine Harel Bourdon propose que des formations soient offertes pour tous les types d'urgence.

6. Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

Rapport portant sur les résultats à la deuxième étape

Mme Andrée Desrosiers, coordonnatrice au Bureau des services conseils, et Mme Mélanie Gagnon, analyste en données statistiques, viennent présenter les données contenues dans le rapport portant sur les résultats de la deuxième étape. Mme Desrosiers mentionne que ce rapport se veut un outil de pilotage pour améliorer les résultats en cours d'année et ainsi prévenir les situations d'échec. Ce rapport

n'a pas pour but de comparer les établissements entre eux, mais vise à soutenir la discussion entre les directions en soutien à la gestion des établissements et les directions d'établissement ainsi qu'entre les directions d'établissement et leur équipe-école.

Cours d'été

La présidente demande au Service de l'organisation scolaire de faire preuve de souplesse lors de l'inscription des élèves aux cours d'été 2016 étant donné le court délai qu'il y aura entre la remise des notes des examens du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), prévue le 7 juillet, et le début des cours d'été, le 11 juillet. Elle ajoute qu'il faudra prévoir en informer les parents et faire le lien avec l'information présentée sur le Portail de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

b) Budget 2015-2016

Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la CSDM suivent la situation financière de la CSDM de près et le comité des finances poursuivra ses travaux sur les incidences financières des décisions.

Mme Lucie Painchaud informe les membres du comité exécutif que les règles budgétaires du MEES sont attendues le 25 mai 2016. Par conséquent, le budget de la CSDM pourrait donc être adopté le 29 juin prochain.

En vue de l'approbation des budgets des écoles par les conseils d'établissement, ceux-ci recevront un budget pro forma préliminaire qui tiendra compte des plans de l'effectif adoptés le 11 mai dernier. Un ajustement sera fait, par la suite, lors de la réception des règles budgétaires du MEES.

Pour sa part, M. Kenneth George rappelle que la réception des règles budgétaires du MEES en juin est un problème récurrent qui est inacceptable étant donné que les commissions scolaires doivent adopter les plans de l'effectif, au plus tard à la mi-mai. Par conséquent, il veut que cette situation soit dénoncée au MEES. À cet égard, Mme Lucie Painchaud mentionne que des représentations ont été faites en ce sens tant de la part de la CSDM que de la part de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

c) Qualité de l'air

M. Jean Ouimet mentionne que le comité de vigie a tenu une rencontre le 13 mai dernier. Le dossier des écoles Baril, FACE et Félix-Leclerc et celui du centre administratif ont, entre autres, été abordés. Lors de cette rencontre, la planification des différents travaux a été déposée afin que les syndicats présents au comité de vigie puissent mieux suivre les différentes situations. Le budget d'immobilisation, avec ses différentes enveloppes, y a également été présenté et le questionnaire-santé a été regardé en vue de son amélioration. La présidente remercie M. Jean Ouimet et M. Fabien Gagnon pour leur participation à ce comité.

M. Ouimet ajoute que le personnel du centre administratif peut répondre en ligne au questionnaire-santé de la Direction de santé publique, et ce, à compter d'aujourd'hui.

d) Capacité d'accueil

À ce point, il n'y a eu aucune question ni aucun commentaire.

e) Transformation organisationnelle

Les travaux se poursuivent. L'analyse des projets, qui fera l'objet d'une présentation aux commissaires, et l'élaboration d'un atelier portant sur la gouvernance sont en cours. À cet égard, un sondage sera transmis aux membres du comité de coordination de la direction générale (CCDG) et aux commissaires. Une première rencontre est prévue à la mi-juin.

7. Rubrique des commissaires-parents

a) Cours d'été

En lien avec les inscriptions aux cours d'été, Mme Mélanie Robinson souhaite que les parents soient informés le plus tôt possible du fait que les résultats scolaires au secondaire arriveront plus tard cette année. Elle voudrait que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) regarde la possibilité de modifier la date de certains examens. À cet égard, la présidente mentionne qu'elle transmettra une lettre au ministre à ce sujet. Mme Catherine Harel Bourdon souhaite que la CSDM écrive aux parents pour les informer de la situation de l'obtention des dates d'inscription aux cours d'été. Elle souhaite que les différentes plateformes Web soient utilisées (Portail, site de la CSDM, Facebook).

b) Offre de services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (élèves HDAA) de plus de 21 ans

Mme Mélanie Robinson aimerait obtenir un état de situation des services offerts aux élèves HDAA de plus de 21 ans à la CSDM. La présidente mentionne que les élèves HDAA ne reçoivent plus de services après 21 ans et que les parents constatent que la progression qu'ils ont faite durant leur parcours scolaire s'atténue par la suite. Les parents se demandent comment le milieu de l'éducation pourrait soutenir ces élèves après 21 ans.

M. Robert Gendron ajoute qu'il faut prévoir une réflexion à ce sujet afin de voir comment soutenir ces élèves à la fin de leur parcours scolaire. La présidente mentionne qu'il faudrait faire parvenir une lettre de soutien aux parents des élèves HDAA aux ministères concernés. Une résolution sera déposée au Conseil des commissaires à ce sujet.

8. Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2015

Document déposé : Rapport DG-01-297 en date du 17 mai 2016
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois de juillet 2015;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois de juillet 2015, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

9. Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2015

Document déposé : Rapport DG-01-298 en date du 17 mai 2016
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois d'octobre 2015;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois d'octobre 2015, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

10. Direction générale – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2015

Document déposé : Rapport DG-01-299 en date du 17 mai 2016
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois de novembre 2015;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du directeur général par intérim pour le mois de novembre 2015, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

11. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal – achat d'équipements informatiques

Document déposé : Rapport DG-02-327 en date du 10 mai 2016
de M. Jean-François Dufour concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la nécessité de répondre aux besoins du marché et à la demande croissante d'inscriptions d'élèves;

CONSIDÉRANT le besoin d'augmenter le nombre de places disponibles et conséquemment de procéder à l'achat de nouveaux équipements pour outiller les locaux de l'École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA) et de son annexe, mais également ceux de ses partenaires externes;

CONSIDÉRANT l'obligation de respecter les modalités relatives au *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM*;

CONSIDÉRANT que certains achats seront effectués auprès du Centre des services partagés du Québec (CSPQ), fournisseur homologué (regroupement d'achat) jusqu'au 30 juin 2016, mais qu'au-delà de cette période, les achats s'effectueront auprès du nouveau fournisseur, le cas échéant;

CONSIDÉRANT que les achats doivent s'effectuer dès maintenant et couvrir également l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que le budget Mobilier, appareillage et outillage (MAO) de l'EMICA couvrira entièrement le coût de ces achats;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER l'EMICA à effectuer l'achat d'équipements informatiques pour son établissement principal et son annexe et pour ses partenaires externes (pour une somme approximative de 500 000 \$), à partir de son budget MAO, pour le reste de l'année 2015-2016, mais également pour 2016-2017.

12. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

Document déposé : Rapport A-29-1726 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER à Mme Josée Leroux, directrice adjointe à l'école Bedford, un congé autofinancé du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 dans le cadre d'un plan à traitement différé de quatre ans commençant le 1^{er} juillet 2016;
- 2^o d'AUTORISER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences à procéder à des modifications mineures concernant les dates de prise de congé, le cas échéant.

13. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

Document déposé : Rapport A-29-1730 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER à Mme Françoise Grenon, directrice adjointe de centre de formation professionnelle à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, un congé autofinancé du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 dans le cadre d'un plan à traitement différé de trois ans commençant le 1^{er} juillet 2016;
- 2^o d'AUTORISER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences à procéder à des modifications mineures concernant les dates de prise de congé, le cas échéant.

14. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

Document déposé : Rapport A-29-1732 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER à Mme Nathalie Brunet, directrice à l'école au Pied-de-la-Montagne et à l'école Arc-en-Ciel, un congé autofinancé du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 dans le cadre d'un plan à traitement différé de quatre ans commençant le 1^{er} juillet 2016;
- 2^o d'AUTORISER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences à procéder à des modifications mineures concernant les dates de prise de congé, le cas échéant.

15. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1733 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Marie-Josée Robillard, directrice adjointe à l'école Montcalm, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM, dans le domaine de l'éducation, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

- *16. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – nominations à la direction et à la direction adjointe pour l'année scolaire 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1743 en date du 24 mai 2016
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

- *17. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé sans traitement à temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive

Document déposé : Rapport A-29-1746 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

18. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1747 en date du 3 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Nathalie Beaulac, directrice à l'école Élan, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM, dans le domaine de l'éducation, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 inclusivement.

19. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1748 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Anne-Marie Léger, directrice adjointe à l'école Léonard De-Vinci, un congé à temps plein sans traitement pour soutien d'un membre de la famille, pour la période du 13 juillet 2016 au 12 juillet 2017 inclusivement.

20. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

Document déposé : Rapport A-29-1749 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER à Mme Marylène Bernier, directrice à l'école Laurier, un congé autofinancé du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 dans le cadre d'un plan à traitement différé de trois ans commençant le 1^{er} juillet 2016;
- 2^o d'AUTORISER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences à procéder à des modifications mineures concernant les dates de prise de congé, le cas échéant.

21. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé

Document déposé : Rapport A-29-1750 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un plan à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER à Mme Dominique Boiteau, directrice adjointe à l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal, un congé autofinancé du 27 janvier au 26 juillet 2020 dans le cadre d'un plan à traitement différé de quatre ans commençant le 1^{er} juillet 2016;
- 2^o d'AUTORISER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences à procéder à des modifications mineures concernant les dates de prise de congé, le cas échéant.

22. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1751 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Caroline Perron, directrice adjointe à l'école Lucien-Pagé, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM, dans le domaine de l'éducation, pour la période du 15 août 2016 au 11 août 2017 inclusivement.

*23. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel enseignant – demandes de congé sans traitement à temps plein en dérogation à la Politique de congés pour l'année scolaire 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1753 en date du 11 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*24. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé sans traitement à temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive

Document déposé : Rapport A-29-1754 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

25. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1756 en date du 13 mai 2016
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Roxane Gagnon, directrice adjointe à l'école Père-Marquette, un congé à temps plein sans traitement pour affaires personnelles, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 inclusivement.

26. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – demande de congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1757 en date du 20 mai 2016 de
Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Chantal Girodet, directrice adjointe à l'école Barthélemy-Vimont, annexe, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 inclusivement.

*27. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – nominations par recommandation de poste de cadre – année 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1758 en date du 24 mai 2016
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

28. Service des ressources financières – inspection, entretien, réparation et remplacement des extincteurs portatifs, des armoires d'incendie, des boyaux d'incendie et des raccords pompiers – appel d'offres 15-133P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3015 en date du 16 mai 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'un spécialiste qui effectuera l'inspection, l'entretien, la réparation et le remplacement des extincteurs portatifs, des armoires d'incendie, des boyaux d'incendie et des raccords pompiers;

CONSIDÉRANT que l'entente initiale sera d'une durée d'une année (2016-2017) avec la possibilité d'exercer deux options de renouvellement d'une année chacune;

CONSIDÉRANT que l'estimation de la dépense pour les trois années de l'entente est de 380 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'environ 2 300 extincteurs désuets seront remplacés dans la première année du contrat;

CONSIDÉRANT que les options de renouvellement ne comporteront pas de remplacement massif d'équipements, contrairement à l'entente initiale;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires sont disponibles au budget de fonctionnement du Service des ressources matérielles pour l'année 2016-2017;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat à commandes d'une valeur de 217 729,70 \$ plus taxes à *Equipement d'Incendie Globe inc.* pour l'inspection, l'entretien, la réparation et le remplacement des extincteurs portatifs, des armoires d'incendie, des boyaux d'incendie et des raccords pompiers. Ce contrat, d'une durée d'une année, est assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune, avec l'accord du comité exécutif et du fournisseur.

29. Service des ressources financières – immeuble « 5642, rue Clark » – réfection complète de la toiture – appel d’offres 25-2329P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3023 en date du 11 mai 2016
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la réfection complète de la toiture au bâtiment « Le 5643, rue Clark »;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet sera financé par le fonctionnement de la CSDM en 2016-2017;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 418 950 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Couverture Montréal-Nord ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection complète de la toiture du bâtiment « Le 5643, rue Clark »;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

30.

Service des ressources financières – Académie Dunton – remplacement du chauffage – appel d’offres 25-2334P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3037 en date du 18 mai 2016
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour effectuer le remplacement du chauffage à l’Académie Dunton;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution des contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 352 800 \$ plus taxes à l’entrepreneur *L’Heureux Mongeau JC Lauzon (9106-4154 Québec inc.)*, plus bas soumissionnaire conforme, pour effectuer le remplacement du chauffage à l’Académie Dunton;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

31.

Service des ressources financières – école Rosalie-Jetté – remplacement des chaudières et de la plomberie – appel d’offres 25-2335P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3038 en date du 3 mai 2016
de Mme Sylvie Raza concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour le remplacement des chaudières et de la plomberie à l’école Rosalie-Jetté;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2016-2017;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement du Service des ressources matérielles, conditionnellement à l’approbation du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 580 000 \$ plus taxes à l’entrepreneur *L’Heureux Mongeau JC Lauzon (9106-4154 Québec inc.)*, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement des chaudières et de la plomberie à l’école Rosalie-Jetté;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

32. Service des ressources financières – école Saint-Marc – réfection de l’enveloppe – phase I – appel d’offres 25-2336P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3044 en date du 18 mai 2016
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la réfection de l’enveloppe de l’école Saint-Marc;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments et sera prévu dans le plan directeur d’investissement 2016-2017 de la CSDM, qui sera présenté au ministère de l’Éducation, l’Enseignement Supérieur (MEES), en juillet 2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la CSDM, conditionnellement à l’approbation du ministère et de l’Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 894 237,64 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Merlain Canada inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la phase 1 de la réfection de l’enveloppe à l’école Saint-Marc;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

33. Service des ressources financières – service d’approvisionnement en gaz naturel – appel d’offres 24-324P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une première année additionnelle

Document déposé : Rapport A-31-3055 en date du 3 mai 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’à la suite d’un appel d’offres public, un contrat a été attribué le 1^{er} juillet 2015 à *Services de Gaz Naturel RBC inc.* pour une période d’une année (2015-2016);

CONSIDÉRANT que l’entente initiale prendra fin le 30 juin 2016 et que le contrat est assorti de deux options de renouvellement d’une année à la fois, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l’accord de l’adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l’entente pour une année;

CONSIDÉRANT que *Services de Gaz Naturel RBC inc.* a été consultée et accepte de renouveler l’entente pour la première année additionnelle, en suivant les montants prévus au dépôt de sa soumission;

CONSIDÉRANT la hausse nette de 1 % pour le transport de la molécule en raison d’un changement de point de livraison interprovincial imposé par *Gaz Métropolitain* à tous ses usagers;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d’ATTRIBUER un contrat pouvant représenter une dépense annuelle d’environ 3 295 860 \$ plus taxes à *Services de Gaz Naturel RBC inc.* pour l’acquisition et le transport du gaz naturel de la CSDM pour une première année additionnelle de renouvellement.

34. Service des ressources financières – fourniture sur demande de matériel d’éducation physique – appel d’offres 28-172P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3061 (version corrigée) en date du 25 mai 2016
de Mmes Sophie Beauchamp et Radia Dehimi
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un fournisseur pour la fourniture sur demande de matériel d’éducation physique;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT la demande de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) de se joindre à l'appel d'offres de la Commission scolaire de Montréal(CSDM) et l'acceptation de celle-ci;

CONSIDÉRANT que des critères d'admissibilité et de conformité ont été établis par un comité d'usagers représentatif;

CONSIDÉRANT que trois soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT que *Distribution Sports Loisirs G.P. inc.*, *Le Groupe Sports-Inter Plus inc.* et *Les Entreprises Catsports inc.* ont présenté une soumission conforme;

CONSIDÉRANT que les trois soumissionnaires ont respecté les critères de conformité des produits demandés;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire *Les Entreprises Catsports inc.* est le plus bas soumissionnaire;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER, un contrat à commandes pour la fourniture sur demande de matériel d'éducation physique de 539 327,70 \$ plus taxes aux *Entreprises Catsports inc.* Ce contrat sera en vigueur à compter de la date d'attribution pour une période de deux ans et est assorti d'une option de renouvellement d'une année aux mêmes conditions, à la demande des administrateurs et avec l'accord du comité exécutif et de l'adjudicataire;
- 2° d'INFORMER la Commission scolaire Lester-B.-Pearson qu'elle doit attribuer un contrat à commandes d'une valeur 225 761,40 \$ pour la fourniture sur demande de matériel d'éducation physique aux *Entreprises Catsports inc.*

35. Service des ressources matérielles – école Alphonse-Desjardins, annexe – honoraires supplémentaires dans le cadre de la réfection de l'enveloppe du bâtiment

Document déposé : Rapport A-33-947 (version corrigée) en date du 18 mai 2016 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat accordé à la firme *Barin SENCRL* pour les services professionnels liés à la réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'école Alphonse-Desjardins, annexe, située au 6650, 39^e Avenue, à Montréal;

CONSIDÉRANT que, pour ce projet, la durée du chantier devait être d'environ quatre mois, mais qu'en fait, en considérant un arrêt de quatre mois durant la période hivernale, il faudra vraisemblablement plus de quatorze mois pour achever les travaux;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, les honoraires associés à la surveillance des travaux seront plus importants que prévu;

CONSIDÉRANT que ce projet fait l'objet d'une surveillance accrue en architecture et d'une surveillance continue en ce qui concerne les travaux réalisés en présence d'amiante et en conditions de risque élevé;

CONSIDÉRANT que la durée prolongée du chantier est essentiellement attribuable à l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a entrepris des démarches visant à réclamer à l'entrepreneur une partie des honoraires supplémentaires;

CONSIDÉRANT que les honoraires professionnels de la firme *Barin SENCRL* sont ajustés conformément aux tarifs d'honoraires fixés pour les services professionnels fournis au gouvernement par des architectes ou des ingénieurs;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

Il est RECOMMANDÉ :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à la firme *Barin SENCRL* la somme associée aux honoraires pour les services professionnels fournis dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'école Alphonse-Desjardins, annexe, somme estimée à 135 000 \$ plus taxes;
- 2° de MANDATER la directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle pour réclamer à l'entrepreneur une partie des honoraires supplémentaires.

Le commissaire Kenneth George propose de modifier le 6^e considérant et le 2^e résolu en remplaçant le terme « une partie des honoraires supplémentaires » par « l'essentiel voire la totalité des honoraires supplémentaires »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT le contrat accordé à la firme *Barin SENCRL* pour les services professionnels liés à la réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'école Alphonse-Desjardins, annexe, située au 6650, 39^e Avenue, à Montréal;

CONSIDÉRANT que, pour ce projet, la durée du chantier devait être d'environ quatre mois, mais qu'en fait, en considérant un arrêt de quatre mois durant la période hivernale, il faudra vraisemblablement plus de quatorze mois pour achever les travaux;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, les honoraires associés à la surveillance des travaux seront plus importants que prévu;

CONSIDÉRANT que ce projet fait l'objet d'une surveillance accrue en architecture et d'une surveillance continue en ce qui concerne les travaux réalisés en présence d'amiante et en conditions de risque élevé;

CONSIDÉRANT que la durée prolongée du chantier est essentiellement attribuable à l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a entrepris des démarches visant à réclamer à l'entrepreneur l'essentiel voire la totalité des honoraires supplémentaires;

CONSIDÉRANT que les honoraires professionnels de la firme *Barin SENCRL* sont ajustés conformément aux tarifs d'honoraires fixés pour les services professionnels fournis au gouvernement par des architectes ou des ingénieurs;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à la firme *Barin SENCRL* la somme associée aux honoraires pour les services professionnels fournis dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'école Alphonse-Desjardins, annexe, somme estimée à 135 000 \$ plus taxes;

- 2° de MANDATER la directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle pour réclamer à l'entrepreneur l'essentiel voire la totalité des honoraires supplémentaires.

36. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2568 en date du 5 mai 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

37. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2569 en date du 5 mai 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

38. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2571 en date du 9 mai 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

39. Information :

- a) DG-02-325 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – état de situation de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal
- b) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l'année 2015-2016 à la formation générale des jeunes
- c) A-11-57 Services éducatifs – cours d'été 2016 et examens de reprise

40. Période réservée aux membres du comité exécutif

- a) École des métiers de l'informatique du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA)

En lien avec le rapport DG-02-327 (Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal – achat d'équipement informatique), M. Kenneth George se questionne sur les modalités qui doivent être mises en place afin d'accueillir plus d'élèves et de répondre à leurs attentes et à leurs besoins. À cet égard, M. Robert Gendron mentionne qu'une réflexion est en cours afin de voir comment réduire les listes d'attente et augmenter le nombre d'élèves équivalent temps plein (ETP). Pour sa part, Mme Lucie Painchaud mentionne que la CSDM veillera à développer la formation professionnelle à partir des surplus générés par cet ordre d'enseignement.

- b) Congés autofinancés dans le cadre d'un plan à traitement différé

En lien avec l'adoption de plusieurs rapports portant sur des demandes de congés dans le cadre d'un plan à traitement différé, la présidente veut obtenir, pour la prochaine séance du comité exécutif, les données sur le nombre de congés demandés cette année par rapport à l'année dernière pour les différents corps d'emploi. Elle ajoute que cette question sera également regardée lors de la prochaine rencontre du comité de travail sur les ressources humaines.

Pour sa part, M. Kenneth George souligne que la politique sur les congés date d'avant les années 2000 et que, depuis ce temps, la CSDM a mis l'accent sur la stabilité du personnel dans les écoles. Par conséquent, cette politique devrait être revue afin d'en tenir compte.

c) Plan des mesures d'urgence

M. Robert Gendron informe les membres du comité exécutif que la réponsance légale du dossier des mesures d'urgence relèvera du Service du secrétariat général. Ce dernier assurera également la réponsance auprès du Service de police et du Service des incendies.

En ce qui concerne la mise à jour des plans d'évacuation, la responsabilité incombe aux écoles. Dans le cas de transformations majeures dans une école, le Service des ressources matérielles l'inclut dans le projet.

Mme Violaine Cousineau souhaite que soit examinée la question des inconnus qui approchent des enfants aux abords des écoles afin de voir comment établir une communication avec les autres commissions scolaires et les arrondissements lorsque survient une telle situation.

La séance est levée à 15 h 55.

Secrétariat général – 10 juin 2016

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 15 juin 2016.